



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/164
S/16461
3 avril 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 37 de la liste préliminaire*
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE
ET DE LA COOPERATION EN ASIE
DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 1er avril 1984, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration faite par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam au sujet des actes de guerre récemment perpétrés par les autorités thaïlandaises à l'encontre de la République populaire du Kampuchea.

A ce propos, je tiens à vous faire savoir que le Gouvernement vietnamien dément les allégations mensongères contenues dans la lettre du Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies datée du 29 mars 1984 (A/39/160-S/16453).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 37 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) HOANG BICH SON

* A/39/50.

ANNEXE

DECLARATION
du porte-parole du Ministère des affaires étrangères
de la République socialiste du Viet Nam

Ces derniers jours, les autorités thaïlandaises ont à plusieurs reprises répandu l'information mensongère selon laquelle des volontaires de l'armée vietnamienne stationnés au Kampuchea auraient pénétré en territoire thaïlandais et attaqué des populations civiles.

C'est en l'occurrence le larron qui crie au vol ; Nul n'ignore que, depuis cinq ans, les autorités thaïlandaises laissent les restes des troupes de Pol Pot - qui sont l'instrument de la Chine - utiliser le territoire thaïlandais comme sanctuaire dans leur lutte contre le relèvement du Kampuchea.

Selon l'Agence de presse kampuchéenne (SPK), depuis mars 1984, la Thaïlande aide les restes des troupes de Pol Pot à lancer, depuis leurs sanctuaires appelés "camps de réfugiés", des opérations de sabotage contre les zones frontalières habitées du Kampuchea, au cours desquelles bien des crimes sont commis, notamment des maisons et des marchés publics sont détruits et de nombreux civils sont tués.

Il est particulièrement grave qu'au cours de la deuxième quinzaine de mars 1984, plusieurs unités des forces armées thaïlandaises aient directement appuyé ces opérations de sabotage. Dans la seule semaine du 9 au 15 mars, des avions thaïlandais ont violé à quatre reprises l'espace aérien kampuchéen, des navires thaïlandais ont effectué 48 incursions dans les eaux territoriales kampuchéennes (dans les régions de Koh Kong, Koh Tang et Poulou Vay) et les forces terrestres thaïlandaises ont déclenché 75 fois des tirs d'artillerie lourde contre le territoire kampuchéen (dans les régions de Choeung Khsan, Anlong Veng, Romiet, Phma Puoch, Tasaing et Smatden). Pendant la semaine suivante, les forces aériennes thaïlandaises ont réalisé 32 missions dans l'espace aérien kampuchéen (au-dessus des régions de Preah Vihear, Anech, Poipet, Maokhuang, Kaomelai, et Kong Rieng), des navires de guerre thaïlandais ont pénétré à 80 reprises dans les eaux territoriales kampuchéennes (dans les zones de Koh Tang, Koh Kong et Poulou Vay) et les forces terrestres thaïlandaises ont déclenché 82 fois des tirs d'artillerie lourde contre le territoire kampuchéen.

Il s'agit là d'actes de guerre prémédités qui constituent une violation flagrante de la souveraineté de la République populaire du Kampuchea et vont à l'encontre du droit international.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam rejette catégoriquement les allégations mensongères des autorités thaïlandaises. Tout en soutenant résolument le droit légitime du peuple kampuchéen et de ses forces armées à punir la clique génocidaire de Pol Pot et ses complices, la République

socialiste du Viet Nam réaffirme qu'elle reste fidèle à sa politique de respect de l'indépendance et de la souveraineté de la Thaïlande. Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam exige que les autorités thaïlandaises cessent immédiatement de prêter main forte à Beijing et à la clique de Pol Pot dans leur lutte contre le relèvement du Kampuchea, au détriment des intérêts du peuple thaïlandais et de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

Hanoï, le 31 mars 1984

